

# COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

## ***Rapport de la Commission de Gestion et des Finances concernant le préavis municipal N°. 003/2024 relatif à demande de crédit extra-budgétaire de 50'000.- destiné à financer l'étude, jusqu'à soumissions rentrées, de l'assainissement énergétique de l'immeuble communal des Quatre Vents***

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le lundi 13 mai 2024 en présence de Monsieur Laurent Bardet syndic, et de Madame Anick Delay secrétaire pour recevoir le préavis ainsi que les explications y relatives.

### **Préambule**

Suite à un rapport CECB établi par le bureau d'Etudes VED, la Municipalité envisage d'assainir l'immeuble communal d'habitation « Les Quatre Vents » et, si possible, remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables.

Les travaux envisagés répondent aux besoins d'un bâtiment construit il y a 40 ans et qui tient une place importante dans notre village en proposant aux jeunes citoyens des logements aux loyers attractifs.

### **Objet du préavis**

La municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'étude, jusqu'à soumissions rentrées, pour financer les honoraires et frais des mandataires (architectes, ingénieurs civils, etc.) ainsi que la mise à l'enquête publique.

Dans la perspective d'une acceptation de ce préavis, le début des travaux est prévu pour l'automne 2025 et le coût estimatif de cette transformation est de CHF 1'000'000.- +/-15%

### **Présentation du projet**

Les travaux envisagés sont :

Etude et vérification de l'isolation périphérique  
Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries mieux adaptées à l'économie d'énergie.  
Révision et amélioration des équipements techniques pour la production de chaleur  
Révision et complément d'isolation de la toiture

### **Calcul des coûts pour la phase d'étude**

Le calcul des honoraires pour la phase d'étude est fonction du taux de base déterminant pour les honoraires, du degré de complexité de l'ouvrage, des prestations à effectuer en phase d'étude et de facteurs de correction issus des recommandations des normes SIA 102, 103 et 108.

Sur la base des montants donnant droit aux honoraires, les coûts pour la phase d'étude du projet sont les suivants :

Avant-projet	CHF	0.-
Projet + détails	CHF	22'000.-
Procédure de demande d'autorisation	CHF	5'300.-
Appel d'offres	CHF	17'000.-
Divers et imprévus / réserve	CHF	5'700.-
		-----
Total HT des coûts pour la phase d'étude (soumissions rentrées)	CHF	50'000.-

### **Financement**

Le crédit d'étude de CHF 50'000.- HT sera financé par la trésorerie de la Commune.

### **Amortissement**

Cet investissement fera partie du financement des travaux de rénovation du bâtiment et amorti sur les mêmes bases.

### **Conclusions**

Les travaux d'amélioration du bâtiment des « Quatre Vents », construit en 1985, sont devenus indispensables, à plus forte raison au vu des progrès des énergies renouvelables qui pourront remplacer avantageusement les énergies fossiles.

## Le Conseil Général

- Vu :** le préavis Municipal N° 003/2024
- Où :** le rapport de la Commission de Gestion et des Finances.
- Considérant :** que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

### Décide

D'accepter le préavis Municipal tel que présenté demandant un crédit extra-budgétaire de 50'000.- CHF destiné à financer l'étude, jusqu'à soumissions rentrées, de l'assainissement énergétique de l'immeuble des Quatre Vents

Coinsins, le 26.05.2024

### La Commission de Gestion et des Finances

  
L. Niggli

N. Chabal



A. Valentino



S. Durst



E. Sbrissa

